

Avis de constitution

SOCIETE « GLOBAL MIRACLE SARL » en abrégé « GMS »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 29, Ilot 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/12/2024 , et enregistrés au CEPICI le 23/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GLOBAL MIRACLE SARL » en abrégé « GMS »

Objet : La société a pour objet en Cote d'Ivoire et à l'Etranger :

-IMPORTATION ET VENTE DE PRODUITS COSMETIQUES
-DECORATION ET ARCHITECTURE D'INTERIEUR
-IMPORT-EXPORT DES MARCHANDISES DE TOUT GENRE
-COMMERCE GENERAL ET ACTIVITES DIVERSES
-PRESTATIONS IMMOBILIERES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 29, Ilot 11

Dirigeant(s) Mme LOUSSOUKO DJODJO BEATRICE
(GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2025-B13-00841 du 28/01/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05547/GTCA/RC/2025 du 28/01/2025

